



www.basket44.com

PROCES-VERBAL

BUREAU

Jeudi 8 décembre 2011

Présents : Chantal BEAUQUIN – Jacques BALZAC – Dominique BOUDEAU – Philippe BOULANGER – Dimitri BREHERET – Mireille COURBOULAY – Dominique GOBIN – Marie Annick MONNOT – Michaël NOGUE – Yannick OLIVIER – Jacques PHILIPPE – Eric ROUTARD – Pascale SIMON

Invité(s) : Sophie LAMBOUR – Patrick BABONNEAU

Approbation du PV de Bureau du jeudi 10 novembre 2011 : Le Procès-verbal est approuvé à l'unanimité des personnes présentes.

INTRODUCTION PRESIDENT (Yannick OLIVIER)

TIC 2011

Le Président informe le Bureau que le Tournoi Inter Comités aura lieu les 21 et 22 décembre prochains en MAYENNE. Le Président n'étant pas disponible à cette période, il demande aux membres du Bureau si quelqu'un pouvait représenter le Comité à cette occasion.

Guénaël LAHONDA sera le Chef de la délégation de LOIRE-ATLANTIQUE.

TIL 2012

Le Président informe les membres du Bureau qu'il a reçu un mail du Président du club d'ESCOUBLAC lui signifiant qu'il ne souhaitait pas faire partie de l'organisation du T.I.L. 2012.

Une réunion va être programmée en janvier 2012 avec les clubs organisateurs. La structure gonflable du Comité sera installée sur la plage de PORNICHET le jeudi 17 mai, afin de proposer une animation « Basket », en parallèle du tournoi.

FETE DE NOEL DU BABY-BASKET

Rappel de la Fête de Noël du Baby Basket : Dimanche 11 décembre 2011 à ST ANDRE-DES-EAUX et CLISSON.

PARTENARIAT CD 44 / HERMINE NANTES ATLANTIQUE

Le mardi 27 décembre prochain, le Comité organise une opération promotionnelle lors de la rencontre de championnat de PROB opposant l'HERMINE DE NANTES à AIX MAURIENNE. A cette occasion, 500 places ont été achetées et seront distribuées aux Groupements Sportifs du Département qui en feront la demande.

REMISE DE DISTINCTION FEDERALE

Samedi 17 décembre 2011 - Le Président informe le bureau qu'il se rendra dans le club de la Vaillante de l'immaculée afin de remettre la médaille d'Or de la Fédération Française de Basket-ball à Monsieur Luc FLEURY, secrétaire du club depuis 37 ans. Cette remise aura lieu lors de leur journée de Noël. Yannick OLIVIER sera accompagné pour l'occasion du 1^{er} Vice-président ainsi que du Secrétaire Général.

REFLEXION SUR LES INCIVILITES

Le Président informe les membres du Bureau qu'il a engagé une réflexion, avec Benoît COURANT, du Conseil Général, et Bertrand GUERINEAU, psychologue du sport, sur les incivilités, et notamment, par rapport à celles que nous rencontrons, un peu plus fréquemment, avec les acteurs qui se situent autour du terrain de jeu. En effet, nous recevons de plus en plus de courriers nous signalant des attitudes irrespectueuses, voir parfois injurieuses, et il ne paraît pas concevable que l'on puisse laisser ce type de comportement se développer sans réagir. Il précise que ce travail prendra du temps, mais que ce sujet d'actualité ne doit pas être pris à la légère.

CHAMPIONNAT JUNIOR : (Yannick OLIVIER)

La catégorie Cadets 3^{ème} année est supprimée à partir de la saison 2012/2013. Afin d'anticiper, la Ligue Régionale avait tenté d'organiser un championnat Junior cette saison et avait été contrainte de l'annuler en raison d'un trop faible nombre d'engagements (4 équipes seulement). Elle va donc le mettre en place à nouveau la saison prochaine, et a décidé que les horaires de rencontres de ce championnat seraient à la liberté des clubs.

Le Président Yannick OLIVIER, propose également de le mettre en place la saison prochaine, sachant que c'est une obligation fédérale, et il souhaite envoyé un courrier d'information à tous les clubs, en début d'année, afin de permettre à ces derniers d'avoir suffisamment de temps de réflexion, pour pouvoir constituer des éventuelles équipes. Cela permettra également de recenser un nombre d'équipes qui seraient potentiellement candidates à ce futur championnat.

Le Comité, à l'identique de la Ligue Régionale, n'imposera pas d'obligation d'horaire officiel aux clubs afin de ne pas leur rajouter une contrainte supplémentaire.

SITE INTERNET : (Patrick BABONNEAU – Yannick OLIVIER)

Le Président a demandé à Patrick BABONNEAU, du club de CLISSON, de nous présenter le travail qu'il a réalisé avec Yohann MORVAN (graphiste), sur le projet d'un nouveau site Internet. L'ensemble des membres du Bureau est satisfait du travail effectué.

Quelques modifications de rubriques sont demandées à Patrick pour la présentation qui sera faite au Comité Directeur du 6 janvier 2012.

Le Président remercie Patrick et Yohann pour le travail déjà fourni. Il rappelle cependant aux Présidents (e) de Commission, que le site restera attractif que si les commissions fournissent des éléments d'informations et d'actualités qui permettront d'alimenter les rubriques respectives des commissions concernées.

REUNIONS DE SECTEURS : (Yannick OLIVIER – Dimitri BREHERET)

Le constat est fait que ces réunions ont été dans l'ensemble moins suivies qu'à la l'habitude.

Le Président souligne que l'ordre du jour choisi y était certainement pour beaucoup, et qu'il ne faudra pas réitérer cette erreur dans le futur.

Lors de la réunion du secteur du PAYS D'ANCENIS, le Président a noté que les clubs de ce secteur se réunissent spontanément tous les deux mois. Le Comité profitera donc d'une de ces réunions pour programmer un échange avec l'ensemble des clubs de ce secteur.

Le Président revient sur la problématique des désignations des jeunes arbitres sur les catégories jeunes, notamment en Cadets (e) D1, et sur les nombreux retours de désignations d'arbitres générés en partie par les dérogations d'horaire traités par les clubs. Ce point avait été évoqué lors du dernier bureau, et a été abordé lors des dernières réunions de secteur.

Suite aux différents échanges et aux remarques apportées (souplesse des horaires, élaboration d'une chartre d'engagement en Cadets (e) D1 avec des conditions...), le Président souhaite qu'un groupe de travail soit constitué, afin de réfléchir à des solutions pour apporter des améliorations, en tenant compte de la mise en place du championnat junior qui pourrait servir de support à nos jeunes arbitres.

Ce groupe de travail sera mise en place dès janvier, de façon à exposer aux clubs de nouvelles propositions lors de la 2ème réunion de secteur, pour une mise en place dès la saison prochaine.

Certains clubs ont soulevé des problèmes rencontrés avec des paies- clubs, et nous ont demandé d'être plus vigilants sur la qualité de ces dernières. Ils nous ont également parlé du surplus d'arbitres pour certains clubs et du prêt d'arbitres. Nous réfléchissons également à ces problématiques pour la saison prochaine.

TOUR DES COMMISSIONS

TECHNIQUE (Dominique GOBIN)

La Ligue organise un rassemblement des minimes 1^{ère} année, sélectionnés la saison dernière en benjamin (e), qui se déroulera les 18, 19 et 20 décembre au Lycée de La Joliverie.

SPORTIVE (Chantal BEAUQUIN)

La Présidente de la commission sportive nous informe que la Ligue Régionale ne retiendra pas les clubs de CARQUEFOU (Cadets) et les PTT NANTES (Minimes) en 2^{ème} phase, pour non-conformité au statut de l'entraîneur.

La Commission propose que les clubs qui ne sont pas en règle une saison, ne soient pas engagés la saison suivante. Le règlement sera modifié dans ce sens dès la saison prochaine.

Le Président demande à la commission Technique de rechercher des clubs dont les équipes engagés en Elite seraient susceptibles d'être intéressés pour pouvoir remplacer ces deux équipes en Région.

La décision est prise, à l'unanimité des membres présents, qu'ils soient proposés aux deux équipes susnommés qu'elles puissent intégrer le championnat départemental en fonction des places disponibles, et en faisant attention de ne pas venir fausser un championnat départemental déjà commencer dans lequel les équipes se disputent le titre de champion.

Suite à un courrier du club de CASSON nous faisant part d'une problématique rencontrée lors d'une rencontre en poussins D3, suite au non respect de l'article 15 des règlements jeunes, à savoir l'obligation d'avoir un minimum de 6 joueurs sur les catégorie poussins (e), de l'équipe d'ERDRE B.C., la commission a procédé à une vérifications des feuilles de marque dans cette catégorie jusqu'au 5 novembre. Il s'avère qu'à l'issue de ce contrôle il a été relevé 88 infractions en garçons et 61 en filles. Cela représentait 50 clubs qui seraient susceptibles d'être pénalisés. Fort de ce constat, la commission sportive a décidé de ne pas sanctionner le club d'ERDRE B.C. et envisage d'adresser un courrier de rappel des règlements à tous les groupements sportifs.

Le constat est fait également que cette division devient de plus en plus une division de compétition, et que l'objectif premier qui devrait être la formation des joueurs est oublié. Nous avons de plus en plus de problèmes à gérer cette catégorie et les courriers des clubs sont de plus en plus vindicatifs et véhéments.

Après échanges entre les membres du Bureau, il est aussi souligné que les clubs ont beaucoup de mal à gérer correctement ces équipes, du fait des blessures, maladies, anniversaires, séparation des parents....

Etant donné le nombre important de clubs en infraction, et la complexité du dossier, le Président suggère qu'aucune infraction ne soit sanctionnée et qu'aucun courrier ne soit fait d'ici la fin de la saison sur cette catégorie.

Le Président propose alors de mener une réflexion pour la prochaine saison, sur le championnat poussins (e), ainsi que sur les règlements jeunes qui ne sont peut-être plus en adéquation avec la réalité d'aujourd'hui. Il souhaiterait que la commission technique puisse réfléchir à cela.

La commission a pu constater également, après vérification des feuilles de marque, que certains clubs qui demandent des dérogations d'horaire de rencontres contactent directement les arbitres et le club adverse afin que la rencontre puisse avoir lieu quand ils le souhaitent, et ce malgré le refus de la commission sportive. Devant cette situation, qui a tendance à se développer, le Bureau décide de faire appliquer le règlement à propos des modalités de dérogations d'horaire, et proposent que les rencontres soient perdues par pénalités pour les deux 2 clubs concernés (zéro point seront noté au classement).

Le tournoi « Leucémie Espoir » aura lieu le dimanche 3 juin et se déroulera à ST MICHEL CHEF-CHEF.

FINANCES (Eric ROUTARD)

Le Trésorier informe le Bureau que la réunion de la commission se déroulera le mercredi 4 janvier 2012.

DISCIPLINE (Philippe BOULANGER)

Un 5^{ème} dossier est ouvert.

Suite à l'arrêt de la rencontre entre BC ST PAUL et BASSE INDRE, la commission a décidé de mettre la rencontre à rejouer le week-end du 17/18 décembre prochain.

CDAMC (Michaël NOGUE)

Concernant les mails que la Commission reçoit pour des problèmes lors des matchs le week-end, seuls les rapports d'incidents seront pris en compte comme le prévoit le règlement.

Une date sera fixée afin de remettre des diplômes aux arbitres ayant passé avec succès leur examen départemental cette saison.

Un courrier de rappel va être fait aux clubs, aux référents arbitres, ainsi qu'à tous les arbitres du département afin de leur signaler que c'est la dernière convocation qu'ils reçoivent qui a valeur de convocation officielle.

En effet, suite à des retours de convocations par les arbitres, il s'est avéré que certains d'entre eux, après avoir été logiquement remplacés sur ces rencontres se sont finalement déplacés. Cette situation entraînait donc parfois qu'ils se retrouvaient à 3 arbitres sur une rencontre, alors que d'autres matchs n'étaient pas couverts.

QUALIFICATION (Pascale SIMON)

- 20782 licenciés
- 750 mutations
- 127 licences T

La séance est levée à 23h00.

Le Président
Yannick OLIVIER

Le Secrétaire Général
Dominique BOUDEAU